



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 04/11/2025

Convocation adressée le 12 octobre 2025 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 à 18h00, à l'école du Plissay.

Nom-Prénom	Présent	Absent
DIRECTRICE		
FAUX Karine (GS/CP)	x	
ENSEIGNANTS		
DELAFOY Nathalie (PS/MS)	x	
CHALANCON Chloé (PS/MS)	x	
MOLIMARD Raphaëlle (GS)	x	
MAYA CORREIA-MOURATO (GS/CP)	x	
JOURDAIN Soazig (CP)	x	
MOISAN Marie (CE1)	x	
JEANNE DESHAYES (CE2)	x	
PASCUAL Laetitia (CE2/CM1)	x	
CABORDERIE Coline (CM1-CM2)	x	
DESCOMBES Eric (CM2)	x	
ROUSSEL Camille (CM2)		excusée
LOUCHART Marie-Anne (RASED - Psychologue scolaire)		excusée
SYLVAIN Sylvie (RASED - Maître E)		excusée
INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE		
MAGHFOUR SAMIA		excusée
REPRÉSENTANT MAIRIE		
DENOUX DAMIEN (conseiller municipal)	x	
GUILLET LAETITIA (manager)	x	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES – 10 sièges		
COSSU Bérangère (titulaire)		excusée
GAY MÉLANIE (titulaire)	x	
GUYONNET CLAIRE (titulaire)	x	
RIASAT HINA (titulaire)	x	
OLIVEIRA ÉMELYNE (titulaire)		excusée
EL AMINE SALIMA (titulaire)		excusée
PORQUET LAURE-MARIE (titulaire)	X	
RAPEIRA Céline (titulaire)	x	
BROSSET Anne Claire (titulaire)		excusée
SALLÉ FRANÇOIS (titulaire)		excusé
FAIZEAU Tony (suppléant)	x	
ZRIKEM Mohamed (suppléant)	x	
LACOSTE MARINE (suppléante)		
BEKONO NADÈGE (suppléante)	x	

KHAYATI Julie (suppléante)		
BOIXEL Virginie (suppléante)		
ROUEIL Elodie (suppléante)		
ARIBOT Yolande (suppléante)		
HESLOT Alizé (suppléante)	x	
SIMOULIN Lindsay (suppléante)	x	
Déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN)		
SAINSON Paulette	x	
Invitées		
Marie Dellapietra	X	
Amélie Quenioux	X	

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Mme CHALANCON

Ce procès-verbal retranscrit la substance des propos et non ce qui est dit dans son intégralité.

Ordre du Jour

1. Présentation des membres du conseil
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 17 juin 2025
3. Résultats des élections des représentant.e.s des parents d'élèves
4. Règlement Intérieur du conseil d'école
5. Effectifs et répartition des classes
6. Règlement Intérieur de l'école
7. Présentation des résultats aux évaluations nationales
8. Prise en charge des élèves par le RASED
9. Présentation des modalités des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
10. Présentation du protocole pHARe départemental et sa mise en œuvre au sein de la circonscription
11. Présentation du programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle) et sa mise en œuvre au sein de l'école
12. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Attentat-Intrusion et Risques Majeurs
13. Exercice incendie
14. Projets pédagogiques et liaisons inter-cycles
15. Coopérative Scolaire
16. Mairie : Périscolaire et travaux
17. Questions diverses

1. Présentation des membres du conseil

Un tour de table est réalisé afin que les membres puissent se présenter.

Les représentants des parents d'élèves ne doivent pas être confondus avec l'association de parents d'élèves, même si certains membres peuvent être communs aux deux.

Au sein du conseil d'école, chaque représentant de parents dispose d'une voix et d'un rôle équivalents.

La directrice propose aux représentants des parents d'élèves un temps de réunion préparatoire, organisé avant chaque conseil d'école, afin d'échanger sur les questions d'actualité de l'école et de préparer les points à aborder

Elle rappelle que les questions destinées au conseil d'école doivent être transmises en amont et par écrit à son attention dans un délai de dix jours (10 jours hors vacances scolaires) est nécessaire pour le traitement de ces questions.

En conséquence, les questions adressées pendant les périodes de vacances scolaires ne peuvent pas être transmises à la mairie dans les délais requis.

Les attributions du conseil d'école ainsi que les modalités de délibération ont été précisées. La présence des parents délégués suppléants est appréciée lors du premier conseil, afin de se faire connaître.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 17 juin 2025

Le procès-verbal du conseil d'école du 17 juin 2025 est présenté à l'approbation des membres.

Résultat du vote :

- **10 voix POUR**
- **2 ABSTENTIONS**
- **3 voix CONTRE**

Les représentants des parents d'élèves informent qu'ils procéderont à l'affichage, sur leur panneau d'information, de la note qu'ils ont lue lors de cette séance et souhaitent également afficher la réponse apportée par la mairie.

3. Élections des représentant.e.s des parents d'élèves

Mme FAUX informe des résultats des élections des représentant.e.s des parents d'élèves :

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	312
Nombre de votants	191
Nombre de bulletins blancs ou nuls	28
Nombre de suffrages exprimés (S)	163
Taux de participation	61,22%

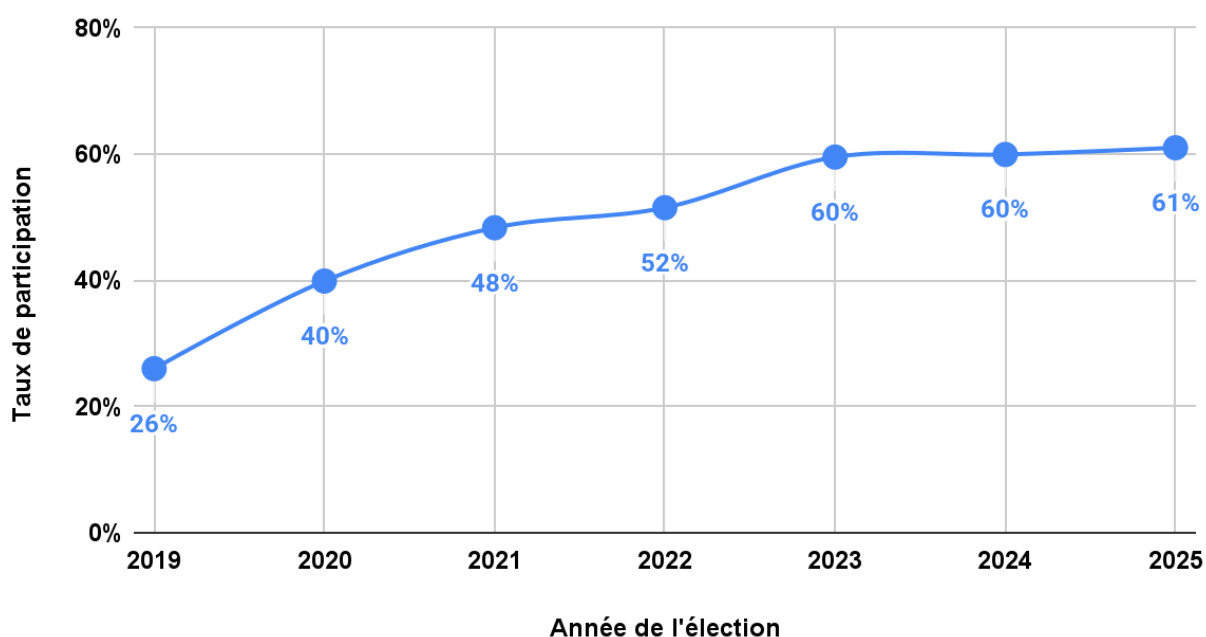
Titulaires :

COSSU Bérangère
GAY Mélanie
GUYONNET Claire
RIASAT Hina
OLIVEIRA Emelyne
EL AMINE Salima
PORQUET Marie-Laure
RAPIERA Céline
BROSSET Anne-Claire
SALLÉ François

Suppléants :

TAIZEAU Tony
ZRIKEM Mohammed
LACOSTE Marine
BEKONO Nadège
KHAYATI Julie
BOIXEL Virginie
ROUEIL Elodie
ARIBOT Yolande
HESLOT Alizé
SIMOULIN Lindsay

Taux de participation aux élections



4. Règlement intérieur du conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école a été transmis préalablement à l'ensemble des membres.

La directrice en relit plusieurs points en séance, notamment celui précisant que les questions ou toute autre note à inscrire à l'ordre du jour doivent être transmises dans un délai de 10 jours avant la tenue du conseil.

Le règlement intérieur du conseil d'école est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

5. Rentrée 2025 - Effectifs et répartition des classes

À ce jour, l'effectif total de l'école s'élève à **238 élèves**.

▼ Répartition par classe

Répartition par classe 2025 - 2026

CM2	25
CE1	23
CP	24
CM2 / CM1 - 12 / 13	25
MS / PS - 13 / 12	25
CE2	25
MS / PS - 13 / 13	26
CM1 / CE2 - 13 / 12	25
GS / CP - 9 / 11	20
GS	20
TOTAL	238

Concernant les notifications de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) :

- **5 élèves** bénéficient d'un accompagnement humain **individualisé**,
- **7 élèves** bénéficient d'un accompagnement humain **mutualisé**.

Ces accompagnements sont assurés par les quatre AESH affectées à l'école, à savoir :

- **Jeanne Labbe, Pauline Servoin et Magdalena Wojcik**, AESH à temps complet,
- **Véronique Renard**, AESH à mi-temps.

L'école ne bénéficie pas, pour cette rentrée, d'un engagement en service civique.

Afin de tenir compte de la création de la classe de GS/CP (Cycle 1 / Cycle 2), les récréations sont organisées en deux services :

Matin

- **10h15 – 10h30** : CP / CE1 / CE1-CE2
- **10h15 – 10h45** : Cycle 1
- **10h30 – 10h45** : CE2-CM1 / CM1-CM2 / CM2

Après-midi

- **15h00 – 15h15** : CE2-CM1 / CM1-CM2 / CM2
- **15h15 – 15h30** : CP / CE1 / CE1-CE2
- **15h15 – 15h45** : Cycle 1

6. Règlement intérieur

La directrice a relu l'article concernant l'interdiction des téléphones portables ainsi que des montres connectées :

3.4 Interdiction du téléphone portable

La loi du 3 août 2018 interdit l'utilisation par les élèves des téléphones portables et des montres connectées dans l'enceinte de l'école.

En cas de manquement à la règle, la sanction sera la confiscation de l'appareil.

Il sera remis en mains propres aux responsables légaux de l'élève.

L'utilisation intempestive du téléphone portable est interdite dans l'enceinte de l'école.

En raison de tensions entre élèves et de vols constatés, le dernier paragraphe de l'article 4.5.1 du règlement intérieur est modifié comme suit :

Sont prohibés les objets dangereux ou de valeur ainsi que les cartes à collectionner.

Il est rappelé l'importance de se connecter à primOT pour prendre connaissance des informations de l'école, et de consulter les LSU (Livret Scolaire Unique) en élémentaire via [EduConnect](#). Ne pas hésiter à demander de l'aide aux enseignants de la classe si besoin ou Mme Chalançon.

La directrice précise que le règlement intérieur sera diffusé sur primOT à l'ensemble des familles (avec accusé de réception), en plus de l'affichage réglementaire au sein de l'école.

7. Présentation des résultats aux évaluations nationales

Madame la Directrice présente les résultats des évaluations nationales, réalisées en CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et début de 6^e. Ces évaluations permettent d'identifier les compétences maîtrisées par les élèves ainsi que celles nécessitant un accompagnement renforcé.

CP

- Réussites : reconnaissance des nombres, connaissance des lettres et de leurs sons, compréhension de textes à l'oral.
- Points de vigilance : reconnaissance des lettres dans les trois écritures, compréhension de mots à l'oral.

CE1

- Réussites : écriture de syllabes.
- Points de vigilance : lecture à voix haute (fluence), écriture de mots.

CE2

- On observe une augmentation du nombre d'élèves rencontrant des difficultés.
- Réussites : compréhension de textes lus.
- Points de vigilance : compréhension d'un texte lu en autonomie, lecture à voix haute, étude de la langue (identification sujet/verbe).

CM1

- Réussites : compréhension d'un texte lu par l'enseignant.
- Points de vigilance : conjugaison, compréhension d'un texte lu seul.

CM2

- Réussites : lexique (vocabulaire), toutefois les réponses restent parfois mécaniques.
- Points de vigilance : grammaire et conjugaison.

Pour les élèves de **6^e**, une attention particulière est portée à la **fluence**, et l'adaptation nécessaire à l'usage du support **informatique**, format dans lequel se déroulent désormais les évaluations et dont les items diffèrent.

De façon générale, les **résultats sont encourageants** et, sur de nombreux items, **supérieurs à la moyenne de la circonscription**. Ces données

constituent un appui essentiel pour identifier les axes de progrès, et pour consolider les **liaisons pédagogiques clés**, notamment entre **GS/CP** et **CM2/6^e**.

Afin de renforcer les apprentissages et de répondre aux besoins identifiés, **des stages de remise à niveau** seront proposés aux élèves ciblés par les enseignants :

- **au mois d'avril**, pour les élèves de **cycle 2** ;
- **au mois d'août**, pour les élèves de **cycle 3**.

Ces dispositifs ont pour objectif de consolider les connaissances et compétences fondamentales avant la poursuite de la scolarité au cycle supérieur.

Les élèves de CP passeront de nouvelles évaluations en janvier 2026. Un retour sera fait au prochain conseil d'école.

8. Prise en charge des élèves par le RASED

La psychologue scolaire, madame Louchart, membre de l'équipe RASED, était présente lors de la visite de l'école en juin 2025 afin d'échanger avec les nouvelles familles.

Lors de la journée de rentrée des élèves de petite section, madame Louchart ainsi que Madame Simonelli, assistante sociale de la mairie d'Olivet, ont participé à l'accueil des parents.

La fréquentation a cependant été limitée pour cette première mise en place, probablement en raison d'une certaine réserve des familles et de l'intervalle entre ce temps d'accueil et la fin de l'installation des enfants en classe.

Le 14 octobre a eu lieu la journée de permanence de l'équipe RASED, consacrée aux échanges concernant les élèves à besoins spécifiques. Les fiches de demande d'aide peuvent néanmoins être remplies tout au long de l'année par les enseignants, en accord avec les parents.

Les élèves sont orientés en fonction de leurs besoins soit vers la psychologue scolaire, soit vers l'enseignante spécialisée (enseignante E). Les échanges avec les élèves dans ce cadre restent confidentiels.

L'équipe RASED sera présente au troisième conseil d'école. Elle est composée de :

- La psychologue scolaire
- L'enseignante spécialisée (enseignante E)

Actuellement, l'équipe RASED n'est pas composée d' "enseignant G", en charge de la rééducation scolaire.

Les parents peuvent contacter directement la psychologue scolaire par mail ou téléphone (coordonnées disponibles dans les cahiers de liaison et sur le panneau d'affichage).

Mme Louchart participera également à la visite pour les futurs élèves de maternelle, afin de travailler sur l'accueil en maternelle et sur la coparentalité.

Bilan à ce jour :

- 23 demandes d'aides ont été enregistrées - même nombre que l'an passé.

L'intervention de l'enseignante E se

fait de deux manières :

- **Travail en groupes** d'élèves ciblé sur des compétences spécifiques (actuellement en mathématiques).
- **Co-intervention en classe.**

La priorité est donnée en début d'année aux élèves du cycle 2. En fin d'année, quelques séances sont prévues avec les élèves de grande section pour les préparer à l'entrée en CP.

9. Présentation des modalités des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Les APC ont lieu les mardi et jeudi midi.

10. Présentation du protocole pHARe départemental et sa mise en œuvre au sein de la circonscription

Le protocole de prise en charge du harcèlement dans le premier degré prévoit une démarche claire et structurée : toute situation peut être signalée par un élève victime ou témoin, par une famille ou par un adulte de l'établissement, directement auprès de la direction ou d'un enseignant, ou encore via un canal de signalement extérieur tel que le 3018. La prise en charge repose sur plusieurs étapes essentielles : écoute de la victime, mise en place de mesures de protection, information et accompagnement des familles concernées, ainsi que la mobilisation rapide des équipes en cas de harcèlement avéré ou persistant, sous la responsabilité conjointe de la directrice d'école et de l'IEN

Pour l'école du Plissay, l'équipe ressource (chargée d'instruire les éventuelles situations de harcèlement et d'accompagner leur prise en charge) est composée de :

- **Karine FAUX** (directrice et enseignante GS/CP)
- **Chloé CHALANCON** (enseignante PS/MS)
- **Camille ROUSSEL** (enseignante CM2)

À cette équipe se joignent, dans le cadre du travail collaboratif mené avec le périscolaire :

- **Laetitia GUILLET** (manager)
- **Léa NAVARIAN** (adjointe à la manager)

L'ensemble de ces personnels a bénéficié d'une formation dédiée.

L'école est à ce jour labellisée **niveau 1 – engagement**.

Dans le cadre du programme pHARe, une **journée de sensibilisation au harcèlement** est organisée le **jeudi 6 novembre**. Des activités adaptées aux différents niveaux seront proposées dans les classes, et les élèves seront invités à venir habillés en bleu, symbole de la lutte contre le harcèlement. Les activités viseront à développer l'empathie, à renforcer l'entraide et à faire connaître les procédures d'alerte et d'accompagnement, afin de consolider la prévention du harcèlement au quotidien.

11. Présentation du programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle) et sa mise en œuvre au sein de l'école

Le programme EVAR constitue un enseignement structurant de la scolarité obligatoire, visant à accompagner chaque élève dans la construction de sa personne, de ses relations aux autres et de sa place dans la société. Il se déploie autour de **trois grands thèmes complémentaires**, qui doivent tous être abordés :

- **Se connaître, vivre et grandir avec son corps** : développement de l'estime de soi, connaissance de son corps, respect de soi et des autres ;
- **Rencontrer les autres, construire des relations et s'y épanouir** : coopération, empathie, gestion des conflits, relation aux pairs et aux adultes ;
- **Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable** : droit, règles communes, citoyenneté, respect du cadre démocratique et de ses valeurs.

Ces thématiques ne sont pas optionnelles et sont travaillées à partir de **domaines transversaux** du programme : activités autour d'albums de littérature jeunesse, construction d'un espace symbolique sécurisant en classe, découverte de l'environnement et de la vie collective. Leur mise en œuvre concerne l'ensemble des élèves et s'inscrit dans une progression adaptée à l'âge des enfants.

Au sein de l'école, ce programme permet notamment d'aborder la **gestion des émotions, la prévention du harcèlement, la question du consentement et les symboles de la République**, afin de consolider un cadre éducatif favorisant le respect mutuel, le bien-être et l'apprentissage de la responsabilité.

12. PPMS (plan de prévention et de mise en sûreté) Attentat-Intrusion et Risques Majeurs

Le PPMS précise les mesures à mettre en œuvre en cas de risque majeur pouvant impacter la sécurité de l'école : phénomènes naturels (tempête, inondation...), accidents d'origine technologique (nuage toxique, incendie industriel...) ou encore situations d'urgence particulières telles qu'une intrusion de personnes étrangères ou un attentat. La directrice rappelle que le plan Vigipirate est actuellement activé à son niveau le plus élevé : **Urgence Attentat**, ce qui renforce la vigilance au quotidien.

Deux volets composent le PPMS mis en place à l'école du Plissay :

- le **PPMS Risques Majeurs** ;
- le **PPMS Attentat-Intrusion**.

Un exercice **Attentat-Intrusion** a été mené le **7 octobre**, en deux temps, afin d'adapter et de tester différentes stratégies selon les moments de la journée. Un débriefing a ensuite été conduit dans chaque classe. La plupart des classes ont opté pour une sortie rapide des locaux, stratégie privilégiée selon la localisation d'un éventuel danger.

Il est envisagé de reconduire un second exercice, certaines classes ayant encore besoin de s'approprier davantage les réflexes et consignes de mise en sûreté.

Il est précisé que ces exercices sont **indispensables** : ils ne visent pas à inquiéter les élèves, mais à **préparer l'ensemble de la communauté éducative** à réagir de manière efficace et coordonnée face à tout événement pouvant compromettre la sécurité des personnes.

Pour garantir la sûreté du site, il est rappelé qu'il est strictement interdit de franchir les barrières, que l'on soit enfant ou parent, y compris en cas de retard. Il est également demandé aux familles de signaler toute personne nouvelle venant chercher un enfant, ainsi que tout comportement ou élément inhabituel pouvant susciter une inquiétude.

L'exercice **PPMS Risques Majeurs** est programmé pour **janvier 2026**.

13. Exercice incendie

Un exercice incendie a été réalisé le 23 septembre 2025. Deux autres seront effectués au cours de l'année scolaire.

14. Projets pédagogiques et liaisons inter-cycles

Projets communs à toute l'école

Plusieurs projets communs mobilisent l'ensemble de la communauté éducative au cours de l'année scolaire : Les **Foulées Roses** n'ont pas été reconduites cette année. L'école réfléchit à un autre événement sportif au printemps.

l'école renouvelle sa participation au **concours des Écoles Fleuries** pour les classes de maternelle, ainsi que pour les classes de CP, dans la continuité du travail entrepris l'an dernier.

Un travail autour des **contes** sera mené tout au long de l'année, favorisant les liens inter-cycles et les projets transversaux.

Parcours citoyen

Les **élections des délégués de classe** ont eu lieu le 10 octobre. Nouveauté cette année : les élèves de grande section CP et CE1 ont également participé au dispositif. Chaque candidat a réalisé une affiche présentant son programme, et le vote s'est déroulé dans les conditions d'un véritable scrutin (isoloir, urne officielle). Les délégués se réunissent chaque mois afin de débattre des besoins exprimés par les élèves et de proposer des améliorations concrètes pour la vie de l'école.

Dans le cadre de l'éducation à la solidarité et à l'occasion des fêtes de fin d'année, les élèves préparent un **calendrier solidaire**, les dons des familles seront remis à une association caritative. L'association retenue cette année sera "les Mains tendues".

Actions et projets des classes maternelles

- Participation des MS, GS et CP des écoles du Plissay et du Val au spectacle « **La Caresse du Papillon** » (adaptation d'albums de Christian Voltz), proposé par la MJC d'Olivet – Cie Céphise – dans le cadre du festival *À toutes vapeurs*. La représentation a eu lieu le **14 octobre**.
- **Semaine du goût**, en lien avec l'univers des contes (thématiques des sorcières ou du Petit Chaperon rouge).

Évènements à venir

- **Spectacle de Noël**, assuré par la compagnie Billenbois, le **24 novembre**, autour du thème des fées et des contes. Le spectacle s'intitule "C'fées", il abordera les contes à travers des oeuvres d'art.

Classe de Mme Karine FAUX et Mme Maya CORREIA — GS/CP

- **Promenade au bord du Loiret** pour observer la nature et ses évolutions au fil des saisons, particulièrement en automne.
- **Séances de lecture au parc du Poutyl**, en partenariat avec une classe de CE2 et l'association *Lire et faire lire*, autour d'un parcours de contes.
- **Semaine du Goût** sur le thème *Le Loup et le Petit Chaperon Rouge* : dégustation de galette, beurre, lait et confitures.
- **Projet de classe de découverte** aux Sables-d'Olonne au mois de mars, en partenariat avec l'OUL et la classe de Mme Moisan (CE1).
- **Cycle d'expression corporelle** à la salle de danse du Larry.
- **Décloisonnement pour les GS** le vendredi en début d'après-midi en phonologie, avec Mme Chalançon et Mme Delafoy.

Classe de Mme Nathalie DELAFOY — PS/MS

- **Sortie à Morchène** dans le cadre de la balade « Trésors d'Automne » : découverte sensorielle et naturaliste de l'environnement.

- **Sorties à la bibliothèque** : découverte des espaces, participation au *Prix des Petites Oreilles* et lectures de contes.
- **Semaine du Goût** sur le thème des **sorcières** : dégustation de soupes.

Classe de Mme Chloé CHALANÇON — PS/MS

- **Sortie à Morchène** pour la balade « Trésors d'Automne », centrée sur l'observation des signes de l'automne.

Pour les deux classes de petite section :

- Dispositif **École ouverte** et **accueil des parents en classe**.
- À la prochaine période, l'accueil sera élargi aux **familles des élèves de moyenne section**.

Classe de Mme Raphaëlle MOLIMARD — GS

- Participation au **Festival de Loire** en septembre.
- **Décloisonnement GS** tous les lundis pour des jeux de société (remerciements adressés aux parents volontaires).
- **Écoute de "Contes givrés"** à la bibliothèque en décembre.
- **Spectacle musical** à l'Institut à Orléans (*Les Musiciens de Brême*).
- **Atelier "Architecture contée"** au FRAC (visite et découverte artistique).
- **Visite au FRAC** — histoire contée.

Actions et projets communs des classes élémentaires

Parcours culturel

- Participation au dispositif **École et Cinéma** pour les cycles 2 et 3 ;
- Engagement dans le **Prix des Incorruptibles**, favorisant l'accès à la littérature de jeunesse et le développement du goût de lire ;
- Sorties aux **spectacles programmés par l'Alliage**.

Actions par classe

Classe de Mme Soazig JOURDAIN — CP

- Participation à la **Semaine du Goût**, avec un **atelier culinaire** au restaurant de La Laurendière : fabrication de choux ;
- **Cycle sportif au dojo** ;
- **Visite au FRAC** : histoire contée ;
- **Atelier artistique à la bibliothèque** avec la mosaïste *Tag Lady* ;
- **Spectacle musical** à l'Institut à Orléans (*Les Musiciens de Brême*).

Classe de Mme Marie MOISAN — CE1

- Participation au **Prix des Incorruptibles** ;
- Spectacle *Basarkus* le 25/11 à l'Alliage
- **Classe de découverte** prévue (en partenariat avec la classe de GS/CP).

Classe de Mme Jeanne DESHAYES — CE2

- **Promenade contée au parc du Poutyl** avec la classe de Grande Section ;
- **Sortie dans le quartier** pour l'étude de l'environnement proche ;
- **Cycle de jeux d'opposition** au dojo ;
- Démarrage du **cycle natation**, poursuivi sur la période à venir.
- Spectacle Basarkus le 25/11 à l'Alliage

Classe de Mme Laetitia PASCUAL — CE2/CM1

- Spectacle à l'Institut : *L'histoire du petit flûtiste de rien du tout* avec les frères Joubert ;
- Spectacle Basarkus le 25/11 à l'Alliage
- **Cycle natation** sur la période.

Classe de Mme Coline CABORDERIE — CM1/CM2

- **Cycle natation** sur la première période. Les résultats concernant l'acquisition du "savoir nager" chez les élèves de CM2 sont légèrement en retrait par rapport à l'année précédente ; un **rattrapage** sera proposé pendant les vacances en partenariat avec la piscine d'Olivet ;
- Spectacle à l'Institut : *L'histoire du petit flûtiste de rien du tout* avec les frères Joubert ;

Les élèves de CM1 bénéficieront de la **remise officielle des dictionnaires le 14 novembre**. Les enseignantes remercient la Mairie pour ce soutien renouvelé à la réussite des élèves.

Classe de M. Éric DESCOMBES / Mme Camille ROUSSEL — CM2

- **Cycle natation** également ;
- Spectacle à l'Alliage : « **L'évolution des espèces imaginaires de Chewbacca à Totoro** » ».

15. Coopérative scolaire

Madame **Moisan** indique que le solde de la coopérative **élémentaire** s'élève à **3 328,43 €** pour les six classes.

L'appel au don a permis de recevoir **2 216 €**, soit une moyenne de **16 € par enfant**.

L'équipe enseignante remercie les familles pour leur contribution, en nette progression par rapport à l'an passé (11 € en moyenne).

En élémentaire, les dons des familles contribuent au financement :

- de l'adhésion à l'OCCE et de l'assurance MAIF ;
- des sorties et spectacles pédagogiques ;
- des abonnements pour toutes les classes (*École des Loisirs, Wapiti, Mon Quotidien, Un Jour Une Actu*, etc.) ;
- du fonctionnement des coopératives de classe (achat de petit matériel).
- De l'achat de jeux pour la cour et de matériel EPS
- De livres pour la bibliothèque

Une dépense exceptionnelle de **249 €** a été enregistrée : malgré plusieurs relances et aides, une famille n'a pas réglé sa participation à une classe de découverte. Dorénavant, les séjours devront être payés intégralement avant le départ en classe de découverte.

Madame **Delafoy** indique que le solde de la coopérative **maternelle** s'élève à **1 950 €** pour les quatre classes (la classe de GS/CP y étant intégrée).

Cela représente une moyenne de **13 € par élève**.

Contrairement à l'élémentaire, la participation est en diminution : **61 familles sur 90** ont contribué. On constate toutefois que les familles participantes ont fait des dons plus conséquents.

En maternelle, les dons permettent de financer :

- l'adhésion à l'OCCE et l'assurance MAIF ;
- les spectacles et animations pédagogiques (ex. : spectacle de marionnettes en début d'année avec la MJC, spectacle de Noël, autres sorties éducatives) ;
- les coopératives de classe (ex. : achat de matériel pour la réalisation des gâteaux d'anniversaire) ;
- l'achat d'albums en lien avec les thématiques étudiées en classe.

Il est rappelé que la **Mairie participe à hauteur de 45 %** au financement des sorties culturelles, un soutien essentiel pour la mise en œuvre des projets pédagogiques.

L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour cette contribution.

L'association des parents d'élèves a également versé un don de **1 700 €**, réparti comme suit :

- **1 000 €** pour l'élémentaire,
 - **700 €** pour la maternelle.
- Les enseignants adressent leurs remerciements aux parents d'élèves pour ce soutien.

16. Mairie

Périscolaire

Les effectifs du périscolaire ont évolué entre septembre et octobre :

- diminution de la fréquentation **le matin**,
- augmentation **le midi et le soir**.

Actuellement, **55 élèves de maternelle** déjeunent à la cantine ainsi qu'environ **130 élèves d'élémentaire**.

La fréquentation est plus forte **les mardis et jeudis soirs**.

Le **lundi soir**, une **aide aux leçons**, financée par la mairie, est proposée et animée par Mme Chalançon et Mme Delafoy.

Les élèves bénéficiaires sont **sélectionnés par les enseignants**, parmi les **cycles 2 et 3** (hors CP).

Projets en cours

Les actions périscolaires s'inscrivent en cohérence avec les projets éducatifs de l'école :

- **Réalisation d'objets sur le thème des contes**, en lien avec les projets de classe ;
- **Fabrication d'îlots de jeux** et de **jeux de société géants** à partir de palettes et matériaux recyclés, suite aux propositions des délégués d'élèves de l'année passée ;
- Organisation le **2 décembre** d'une **soirée festive** comprenant des activités manuelles et un repas partagé.

17. Questions diverses

Questions des enseignants

- 1) Nous n'avons jamais obtenu de réponse claire concernant la pose de voiles d'ombrage à la sortie de la classe de Mme Roussel/ M Descombes et de celle de Mme Caborderie. Pour mémoire, nous avons proposé que ces voiles (éventuellement démontables) soient accrochées sous la gouttière de la façade des deux classes et prennent appui sur les murs de part et d'autre ainsi que sur le muret de séparation. La solution du film anti-chaueur sur les vitrages, si elle permet de retarder la montée de la chaleur, ne s'avère pas suffisante en période de canicule. La solution des voilages peut-elle être envisagée pour l'été prochain ? Sinon, une autre solution peut-elle être apportée à court terme (c'est-à-dire pour l'été prochain) en attendant la réalisation du projet de végétalisation de la cour (et sous réserve que ce dernier apporte effectivement de l'ombre aux classes concernées) ?

Réponse de la mairie: Un travail de fond est mené sur toutes les écoles qui ont une cinquantaine d'années. Des ventilateurs ont été achetés. Un travail sur l'ombre avec la végétation à l'extérieur est étudié. Une réflexion est menée sur une pièce "fraîche".

- 2) Quand va être changé le téléphone en maternelle? Actuellement il ne fonctionne plus, les enseignants utilisent leurs téléphones pour appeler et avec les appels masqués, les parents ne répondent pas.

Réponse: La commande d'un nouveau téléphone est en cours.

- 3) Problème d'impression pour toute l'école, le système windows 7 est obsolète et gêne le travail d'impression.

Réponse : Les nouveaux ordinateurs seront livrés début décembre en maternelle puis en élémentaire.

Par ailleurs, une nouvelle structure de motricité en bois a été commandée et sera livrée le 2 décembre. Il y aura de nombreux modules.

Questions des représentants des parents d'élèves

- 1) Quel est le montant alloué par la mairie à chaque élève pour les fournitures ?

Réponse: Le montant est de 33€50 par enfant sur "le budget de fonctionnement" qui est différent du budget investissement et du budget transport.

La mairie fournit la papeterie (le papier pour les photocopies)

- 2) Auprès de quels fournisseurs l'école peut-elle se fournir (livres, fournitures, matériel scolaire, etc.) ?

Réponse: Le marché est un appel d'offres métropolitain.

3) Quand aura lieu le prochain appel d'offre pour sélectionner ces fournisseurs et quels sont les critères de choix des fournisseurs ?

Réponse: Le choix dépend de la capacité de débit du matériel, de la rapidité de livraison. Beaucoup de critères sont pris en compte. La date du prochain appel d'offre n'est pas connue.

4) Pourrait-on avoir un retour sur l'utilisation du self depuis ce début d'année ? (point de vue des élèves, de l'équipe), y a-t-il moins de gaspillage ?

Le retour est globalement très positif :

- Les élèves apprécient leur autonomie accrue dans la prise du repas ;
- Les agents techniques de la cantine expriment également une satisfaction quant à ce nouveau fonctionnement ;
- Le climat du restaurant scolaire est plus calme ;
- Il est noté qu'il y a davantage de rab, permettant aux élèves qui le souhaitent de se resservir ;
- Les enfants sont encouragés à rester au moins 20 minutes à table, favorisant un temps de repas plus serein.

Concernant le gaspillage alimentaire, aucune diminution notable n'est constatée à ce stade.

Des ajustements sont envisagés, notamment la mise en place de deux tailles d'assiettes pour les entrées, afin de mieux adapter les portions à l'appétit des élèves.

5) Pourquoi l'accueil périscolaire ne démarre-t-il qu'à 7h45 ? Certains parents auraient besoin de déposer leurs enfants plus tôt (certaines communes démarrent jusqu'à 6h30).

La Municipalité explique que cet horaire résulte d'une orientation politique :

- Le nombre d'élèves présents le matin reste faible ;
- L'élargissement des plages horaires conduirait certains enfants à passer des journées particulièrement longues à l'école, ce qui n'est pas souhaitable au regard de leur bien-être.

Mme FAUX remercie toutes les personnes de leur présence.

Fin de la séance : 20h30

Le mardi 4 novembre 2025 à l'école du Plissay – OLIVET

La directrice de l'école, présidente de séance :
Karine FAUX

Secrétaire de séance :
Chloé Chalançon

ECOLE DU PLISSAY
250 Rue des Stermes
45160 OLIVET
Tel : 02 38 51 21 80
ec-du-plissay-olivet@ac-orleans-tours.fr